

LUCKY **EXPLORER**



GRAVEL / GRAVEL S



MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

(Traduction des Instructions originales)

Ce manuel fait partie intégrante du véhicule et doit être remis au nouveau propriétaire en cas de vente.

Le Fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications à ses modèles, sans préjudice des caractéristiques essentielles décrites et illustrées ici.

Les droits de stockage électronique, de reproduction et d'adaptation totale et partielle, par quelque moyen que ce soit, sont réservés pour tous les pays.

La mention de produits ou services tiers est effectuée uniquement à titre informatif et ne constitue en aucun cas un engagement.

Le Fabricant n'assume aucune responsabilité quant aux performances ou à l'utilisation de ces produits.

Édition : 03/2023.

Produit par :
DUESSE SERVICE srl
Samarate (VA)
www.duesse.it

au nom de :
e-MV Agusta S.r.l.
Via Caronaccio, 67
21040 CAVARIA (VA) ITALIA

Les vélos portant la marque « MV AGUSTA » sont conçus et fabriqués par e-MV Agusta S.r.l.
Pour demande d'assistance écrire à : support@emvagusta.com

SOMMAIRE GÉNÉRAL

0.1 INTRODUCTION.....	5	1.7 CONDITIONS DE GARANTIE.....	13	3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION DU VÉLO.....	24
0.2 SIGNIFICATION D' « EPAC » - Vélo Électrique à Pédalage Assisté.....	5	1.7.a Conditions préalables pour la demande d'application de la garantie.....	13	3.2 CONTRÔLE DES ROUES ET DES PNEUS.....	25
0.3 DESCRIPTION DES SYMBOLES.....	6	1.7.b Exclusion de la garantie.....	13	3.2.a Contrôle de la fixation des roues.....	25
0.4 REMARQUES POUR LES PARENTS ET LES TUTEURS LÉGAUX.....	6	2.1 IDENTIFICATION DU VÉLO.....	14	3.2.b Contrôle des pneus.....	25
0.5 COMPOSANTS INSTALLÉS SUR LE VÉLO.....	6	2.2 COUPLES DE SERRAGE.....	14	3.2.c Contrôle de la valve des pneus.....	25
0.6 ÉLIMINATION.....	6	2.3 DONNÉES TECHNIQUES.....	15	3.2.d Contrôle de la pression des pneus.....	26
1.1 INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ.....	7	2.4 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DU VÉLO.....	16	3.2.e Contrôle des roues.....	26
1.1.a Usage correct.....	8	2.4.a Contenu du kit fourni.....	17	3.3 CONTRÔLE DE LA SELLE ET DE LA TIGE DE LA SELLE.....	27
1.1.b Usage non conforme.....	8	2.5 RETRAIT DE L'EMBALLAGE.....	18	3.4 CONTRÔLE DU GUIDON.....	27
1.1.c Dispositions réglementaires.....	8	2.5.a Montage des pièces.....	18	3.5 CONTRÔLE DES FREINS.....	29
1.1.d Risques résiduels.....	8	2.5.b Assemblage de la roue avant.....	18	3.6 CONTRÔLE DE LA CHAÎNE ET FIXATION DES MANIVELLES.....	30
1.1.e Lors de la première utilisation.....	9	2.5.c Assemblage de la tige de selle.....	18	3.7 CONTRÔLE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE.....	30
1.1.f Avant chaque utilisation.....	10	2.5.d Assemblage de la selle.....	18	3.8 CONTRÔLE DU NIVEAU DE CHARGE DES BATTERIES.....	30
1.2 ENTRETIEN DE LA BATTERIE.....	10	2.6 RÉGLAGES.....	19	3.9 CONTRÔLE DES ACCESSOIRES DIVERS.....	30
1.3 INTERVENTIONS QUE L'OPÉRATEUR PEUT ACCOMPLIR SEUL SUR LE VÉLO.....	11	2.6.a Réglage de la hauteur de la selle.....	19	3.10 AUTRES CONTRÔLES.....	30
1.4 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ DURANT L'UTILISATION.....	11	2.6.b Réglage de l'inclinaison de la selle ..	20	4.1 DISPOSITIF MARCHE/ARRÊT, ÉTAT DE LA BATTERIE ET INDICATEUR PÉDALAGE ASSISTÉ.....	31
1.5 CONSEILS POUR LE MONTAGE D'ACCESSOIRES OU DE COMPOSANTS EN VUE DE FAIRE DES MODIFICATIONS.....	12	2.6.c Réglages des leviers des freins.....	20	4.1.a Allumage / Extinction du vélo.....	31
1.6 QUI PEUT CONDUIRE CE VÉLO EPAC.....	12	2.6.d Réglage de la fourche côté gauche..	21	4.1.b Pédalage assisté.....	32
		2.6.e Réglage de la fourche avant.....	21	4.1.c Indication des erreurs.....	32
		2.6.f Réglage du retour à droite.....	21	4.1.e Couplage Bluetooth® et notifications.....	32
		2.7 ACCESSOIRES EN OPTION.....	22		
		2.8 DESCRIPTION DU VÉLO.....	22		
		2.8.a Freins.....	22		
		2.8.b Boîte de vitesses.....	22		
		2.8.c Moteurs et dispositifs électriques.....	23		

5.1 UTILISATION DU VÉLO	33	6.7 CONTRÔLE DE L'USURE DES	48
5.1.a Températures d'utilisation.....	33	PLAQUETTES DES FREINS	48
5.2 UTILISATION DES FREINS	34	6.8 PNEU DÉGONFLÉ	48
5.3 UTILISATION DE LA BOÎTE		6.9 AUTRES INTERVENTIONS	48
DE VTESSES	34	6.10 REPOS HIVERNAL	48
5.4 TOUCHE AIDE À LA POUSSÉE		7.1 RECHERCHE DE PANNES.....	49
(Walk Assist)	35	7.1.a Inconvénients généraux	49
5.5 QUE FAIRE APRÈS UNE CHUTE			
ÉVENTUELLE.....	36	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	50
5.6 COMMENT TRANSPORTER LE VÉLO	37		
5.7 RECHARGE DE LA BATTERIE	37		
5.7.a Vérification de la batterie.....	37		
5.7.b Recharge de la batterie	38		
5.8 REMARQUES CONCERNANT			
L'AUTONOMIE DE LA BATTERIE	40		
6.1 CONTRÔLES, NETTOYAGE			
ET ENTRETIEN	41		
6.1.a Entretien de la batterie	41		
6.1.b Contrôles à effectuer après chaque			
utilisation du vélo.....	41		
6.1.c Après avoir utilisé le vélo sous une			
pluie battante.....	42		
6.2 PROGRAMME D'ENTRETIEN			
PÉRIODIQUE	42		
6.3 NETTOYAGE DU VÉLO	43		
6.4 RANGEMENT DU VÉLO	44		
6.5 DÉMONTAGE / MONTAGE DE			
LA ROUE AVANT.....	45		
6.6 DÉMONTAGE / MONTAGE DE			
LA ROUE ARRIÈRE	46		

0.1 INTRODUCTION

Cher **Client**,
merci d'avoir acheté notre produit.
Notre vélo électrique est un concentré de nouveautés, design et confort et a été entièrement conçu et fabriqué en Italie.
Grâce au concept innovant du vélo à pédalage assisté, vous allez changer votre façon de pratiquer le cyclisme et découvrir un monde nouveau ; le pédalage assisté rend la conduite confortable sans rien enlever au plaisir sain de la pratique du cyclisme.
Ce vélo a été fabriqué avec des matériaux et des composants de la plus haute qualité en parfaite conformité avec toutes les réglementations en vigueur.

Avant d'utiliser votre nouveau vélo, nous vous recommandons de lire et de vous familiariser avec les instructions contenues dans ce Livret d'utilisation et d'entretien (appelé ci-après le « Manuel »).

REMARQUE : Veuillez conserver ce livret pour toute consultation future.

0.2 SIGNIFICATION

D' « EPAC » - Vélo Électrique à Pédalage Assisté

REMARQUE : Uniquement pour les États appartenant à la Communauté Européenne.

Le sigle **EPAC** dérive des initiales d'**Electrical Power Assisted Cycle** qui est la description en anglais de ce qui en Français s'appelle le Vélo Électrique à Pédalage Assisté.
Pour être classé avec le sigle EPAC, un vélo électrique doit être conforme à la Directive Européenne EN 15194-2008 et à la Directive Machines 2006/42/CE.

En bref , pour être classé comme EPAC, le vélo doit obtempérer :

- Moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue de 0,25 kW maximum.
- Interruption de l'assistance de la propulsion électrique lorsque le cycliste cesse de pédaler.
- Réduction progressive de l'assistance du moteur électrique avec l'augmentation de la vitesse et annulation totale lorsque la vitesse maximale de 25 km/h est dépassée.

⚠ ATTENTION ⚠

Le respect des Directives et le maintien des exigences essentielles permet d'utiliser votre vélo conformément aux réglementations valables dans le pays d'utilisation.

Les interventions qui changeraient le mode de fonctionnement de votre vélo EPAC sont sanctionnables et punissables selon la loi.

Le cas échéant, avant d'utiliser votre vélo EPAC sur la route, faites installer par un opérateur qualifié tous les dispositifs optionnels prescrits par le code de la route.

Dans certains États, il pourrait s'avérer nécessaire de vérifier la conformité des caractéristiques du vélo avec les dispositions des règles locales. Vérifier les conditions requises avant d'utiliser le vélo.

0.3 DESCRIPTION DES SYMBOLES

Tout au long du manuel, des symboles sont destinés à attirer l'attention sur certains points particulièrement importants. Leur signification est la suivante :



Ce symbole indique un risque potentiel de chute pouvant entraîner des risques de lésions et blessures aux personnes (pour soi-même ou les tiers).



Ce symbole indique qu'un comportement incorrect peut entraîner des dommages matériels ou environnementaux.

REMARQUE : Ce symbole met en évidence des informations importantes qui vous aideront à tirer le meilleur parti de votre vélo.



Respecter le couple de serrage prescrit :

En présence de ce symbole, le couple

de serrage correct doit être respecté afin d'assurer la sécurité pendant l'utilisation du vélo. Ceci n'est possible qu'en utilisant une clé dynamométrique. Si vous n'en disposez pas de cet appareil, il est recommandé de faire effectuer cette opération par un personnel qualifié. Les composants installés avec un couple incorrect peuvent se briser ou se détacher et provoquer de graves chutes.

0.4 REMARQUES POUR LES PARENTS ET LES TUTEURS LÉGAUX

Un parent ou un tuteur légal est responsable des actions et de la sécurité de son enfant ainsi que de l'état de sécurité du vélo et de son adaptation à la taille du cycliste.

Ce vélo N'EST PAS n'est pas indiqué pour être utilisé par des enfants ; si vous jugez toutefois que l'enfant est en mesure de l'utiliser, assurez-vous que l'enfant a appris à utiliser le vélo EPAC de façon responsable et en toute sécurité. La meilleure façon de s'en assurer et de le faire utiliser dans l'environnement où le vélo est destiné à être utilisé.

0.5 COMPOSANTS INSTALLÉS SUR LE VÉLO

Le vélo comporte des pièces qui ne sont pas produites par le fabricant , dans le manuel vous trouverez des instructions relatives à ces pièces qui servent à l'utilisateur pour le bon fonctionnement du vélo.

Pour d'autres informations, consulter les manuels du fabricant des pièces disponibles sur les sites internet pertinents.

0.6 ÉLIMINATION

Le vélo et ses composants comme le moteur, l'écran de contrôle, la batterie, la capteur de vitesse, les accessoires et l'emballage doivent être éliminés en respectant l'environnement. **Il est interdit** d'éliminer le vélo électrique et ses composants dans les déchets domestiques.

Directive 2012/19/UE



Le marquage sur le produit, ainsi que sur ses documents indique que le produit ne doit pas être jeté avec les autres déchets ménagers à la fin de leur vie professionnelle.

Afin de prévenir toute nuisance possible à l'environnement ou à la santé humaine de l'élimination incontrôlée des déchets, veuillez séparer ce produit à partir d'autres types de

GRAVEL

déchets et le recycler de façon responsable pour promouvoir la réutilisation durable des ressources matérielles.

Les utilisateurs domestiques doivent contacter le détaillant où ils ont acheté ce produit ou leur bureau local, pour plus de détails sur la collecte sélective et le recyclage de ce type de produit. Les utilisateurs professionnels doivent communiquer avec leur fournisseur et vérifier les termes et conditions du contrat d'achat. Ce produit ne doit pas être jeté avec d'autres déchets commerciaux.

ATTENTION

Conserver l'emballage de la batterie fourni avec le vélo. En cas d'expédition de la batterie utiliser l'emballage d'origine car la batterie est considérée comme un « Produit Dangereux ».

1.1 INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ

- Ce livret d'utilisation et d'entretien contient toutes les informations nécessaires pour se familiariser avec votre vélo EPAC, en connaître les principaux composants et la technologie correspondante, et prendre

connaissance de toutes les mesures nécessaires pour un usage correct et sans danger

- la connaissance et le respect des consignes préviennent les risques d'accidents pour vous-même et les tiers, les animaux ou les choses et permettent l'utilisation du vélo dans le plein respect de l'environnement
- conservez soigneusement ce livret pour toute consultation ultérieure ; si vous cédez ce vélo EPAC à une autre personne, remettez-lui également le livret d'utilisation et d'entretien.
- la documentation (Livret d'utilisation et d'entretien, Déclaration CE de conformité, Garantie, etc.) fait partie intégrante du vélo et doit être conservée pendant toute la durée de vie de celle-ci.
En cas de vente ou de cession du vélo, la documentation devra être remise au nouvel utilisateur
- En cas de perte ou d'endommagement de ce document, veuillez en demander un nouvel exemplaire au fabricant ou à votre revendeur.
- utiliser le vélo après avoir reçu et lu attentivement toute la documentation
- le fabricant se réserve également le droit d'apporter à tout moment et sans préavis les modifications retenues nécessaires, pour des exigences techniques et commerciales, sans nécessité de communication rétroactive.

ATTENTION

Comme toutes les pièces mécaniques, l'EPAC est sujet à l'usure et à de fortes contraintes. Les différents matériaux et les pièces peuvent réagir à l'usure et à la fatigue due à l'effort de façon différente. Si la limite de fatigue d'une pièce est dépassée, celle-ci peut se casser à l'improviste provoquant des blessures au cycliste. Toutes les formes de fissures, rayures ou variations de couleur dans les zones soumises à une forte contrainte indiquent que la vie de la pièce est terminée et que cette dernière devrait être remplacée.

ATTENTION

En cas de pièces réalisées dans un matériau composite avec des fibres de carbone, les dommages découlant de chocs peuvent être invisibles pour l'utilisateur. IL EST nécessaire de contrôler régulièrement la fourche ou d'autres pièces en fibre de carbone pour

vérifier la présence d'éventuelles fissures, protubérances ou bosses. Le fait d'utiliser une pièce qui présente des fissures peut mener à la rupture complète du vélo, avec le risque de graves lésions ou de mort.

1.1.a Usage correct

- Le vélo, qui fait l'objet de ce manuel, est indiqué pour l'utilisation sur des voies publiques, chemins de terre ou en gravier bien entretenues et des pistes cyclables.
- L'utilisation du vélo à des fins autres que celles prévues peut entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Des courts-circuits peuvent également se produire à l'intérieur de la batterie et provoquer ainsi un incendie.
- TOUJOURS utiliser le vélo comme cela est décrit dans ce livret d'utilisation et dans toute autre documentation supplémentaire.

1.1.b Usage non conforme



ATTENTION



IL EST absolument interdit d'installer n'importe quel type de siège pour transporter les enfants.

- Ne pas ajouter des accessoires qui n'ont pas été homologués par le fabricant
- ne pas transporter d'autres personnes en dehors du conducteur
- ne jamais ajouter vous-même des équipements au vélo ou essayer de le modifier ; adressez-vous au fabricant ou à votre revendeur
- les éventuelles erreurs commises lors de travaux effectués de façon non professionnelle peuvent endommager le vélo et compromettre son fonctionnement et sa sécurité. Ceci peut entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.
- l'utilisateur ne peut effectuer que les opérations décrites dans ce manuel.
- le vélo ne peut être utilisé pour tout type de sauts
- il est absolument interdit d'attacher une remorque ou un chariot de tout type ou forme au vélo.

1.1.c Dispositions réglementaires

- Ce manuel fournit des indications et des instructions sur l'utilisation du vélo, lesquelles viennent s'ajouter - mais ne remplacent pas - les NORMES, PRESCRIPTIONS, DÉCRETS OU LOIS de caractère général ou spécifique en vigueur dans le lieu d'utilisation
- chaque usager de la route est tenu de respecter les règles de circulation en vigueur

dans le Pays d'utilisation du vélo. Il n'est possible de circuler avec l'EPC sur les routes et les voies publiques qu'avec l'ajout de l'équipement prescrit par la loi dans le Pays d'utilisation du vélo.

1.1.d Risques résiduels

- Risque d'incendie

Des chocs importants dus à une mauvaise utilisation du vélo, son rangement dans des environnements chauds (p. ex. l'habitacle d'une voiture en présence d'un fort ensoleillement) et les chutes peuvent provoquer des courts-circuits à l'intérieur de la batterie voire un incendie de celle-ci.



ATTENTION



En cas de fort ensoleillement, l'habitacle d'un véhicule peut surchauffer.

Des températures élevées peuvent provoquer des courts-circuits de la batterie et un incendie de celle-ci.

De plus, il est absolument indispensable de dégonfler complètement les pneus du vélo lors de son transport à l'intérieur d'un véhicule automobile.

Garez la voiture uniquement à l'ombre et veillez à ce que la température ambiante soit inférieure à 45 °C.

- Utiliser le vélo conformément à l'usage prévu
- ranger le vélo uniquement dans des locaux où la température ambiante est comprise entre 0°C et +45 °C
- laisser le vélo loin des sources de chaleur telles que les radiateurs, poêles, etc.
- en présence de flammes ou de fumée sortant de la batterie, arrêtez immédiatement le vélo et éteignez l'incendie à l'aide d'un extincteur, si disponible.
En cas de risque de propagation de l'incendie à des objets à proximité, avertissez immédiatement les Pompiers.

- Dangers électriques

- L'utilisation de chargeurs de batterie et de câbles électriques non conformes, endommagés ou défectueux peut entraîner un risque d'électrocution potentiellement mortelle.
- Utilisez uniquement le chargeur de batterie fourni.
 - ne démontez pas la batterie ni le chargeur de batterie.
 - gardez le vélo et le chargeur de batterie loin des enfants et des animaux
 - évitez que le chargeur de batterie entre en

contact avec de l'eau ou d'autres liquides.

- ne laissez pas la batterie et le chargeur de batterie au soleil ou à proximité de sources de chaleur (p. ex. poêles, radiateurs, etc.).
 - n'utilisez jamais le chargeur de batterie ou la batterie s'ils sont endommagés.
 - n'utilisez jamais le chargeur de batterie si l'isolation des câbles ou une ou plusieurs fiches de connexion sont endommagées.
Dans ce cas, saisir la fiche seulement en correspondance avec un point isolé.
- ### **- Dangers génériques**
- N'approchez pas les mains, les pieds ou d'autres parties du corps des parties mobiles du vélo (roues, chaîne, engrenages). Risque de blessures.
 - en cas de pluie, neige ou chaussée glissante, réduisez la vitesse et augmentez la distance de sécurité par rapport aux autres véhicules.
 - il est vivement conseillé d'éviter des flaques d'eau dont le niveau pourrait entrer en contact avec les pièces électronique du vélo
 - ne laissez pas votre vélo dans la voiture, au soleil.



ATTENTION



Après une longue descente, les disques de frein peuvent être très chauds.

- **Ne pas toucher les disques de frein immédiatement après une descente. Laissez-les refroidir au moins 5 minutes avant de les toucher.**
Pour contrôler la température, il suffit de toucher brièvement les disques de frein avec le doigt. S'ils sont très chauds, attendez quelques minutes puis répétez l'essai jusqu'à ce que les disques soient refroidis.

1.1.e Lors de la première utilisation



DANGER



Avant d'utiliser le vélo lire attentivement ce livret d'utilisation et d'entretien de façon à se familiariser avec les parties de celui-ci.

- Utilisez le vélo uniquement dans la position d'assise qui vous convient
- réglez la position et la hauteur de la selle (voir le paragraphe « Réglage selle »).
- chargez complètement la batterie (voir le paragraphe « Charger la batterie »).

1.1.f Avant chaque utilisation



ATTENTION



Un vélo non sûr peut entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

- Avant chaque sortie :
 - Vérifiez que le vélo fonctionne correctement et en toute sécurité ; prenez aussi en considération la possibilité que le vélo ait pu tomber au sol ou ait été manipulé par des inconnus lorsqu'il était sans surveillance
 - inspectez visuellement les composants du vélo (en particulier le cadre et les fourches) ; si des défauts sont détectés, contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur.
Effectuez vous-même uniquement les opérations décrites dans ce manuel. Pour toutes les interventions non décrites, veuillez contacter le fabricant ou votre revendeur.
Utilisez le vélo uniquement lorsqu'il est revenu à son état optimal.
- si un ou plusieurs défauts sont détectés lors des inspections, contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur. Réparez vous-même les défauts de valeur négligeable si les travaux correspondants

à effectuer sont décrits dans ce manuel.

- contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur si les interventions pour réparer les dommages ne sont pas décrites, car cela signifie qu'elles ne peuvent pas être effectuées en pleine autonomie, ou si l'intervention effectuée n'a pas produit le résultat escompté.
- Ne recommencez à utiliser le vélo que lorsqu'il sera de nouveau sûr



DANGER



Risque de blessures aux doigts et aux bras, risque d'accident. Lors des opérations de contrôle, le vélo pourrait se mettre en marche accidentellement. Avant chaque contrôle, assurez-vous que le moteur électrique du vélo est désactivé. Vérifiez visuellement que toutes les vis de fixation sont bien serrées.



DANGER



Vérifiez visuellement toutes les parties du vélo pour déceler toute entaille, cassure, fissure profonde et autres dommages mécaniques. Si l'inspection révèle des

défauts, contactez le fabricant ou votre revendeur.

REMARQUE : Toute détérioration ou endommagement dérivant d'une chute ne sera pas considéré comme un défaut du vélo.

- Nous vous recommandons de toujours porter un casque homologué, même si la loi ne l'exige pas.

1.2 ENTRETIEN DE LA BATTERIE



ATTENTION



Une utilisation inadéquate des batteries au lithium peut causer un incendie, une explosion ou un danger chimique.

- Avec le chargeur de batterie fourni, charger uniquement des batteries aux ions de lithium. Ne chargez pas des batteries au plomb, au NiCd-NiMh ou des piles.
- Ne chargez pas la batterie lorsqu'elle est chaude.
La batterie doit être à température ambiante avant de la recharger.

- Interrompt immédiatement le processus de charge en cas de surchauffe de la batterie ; un réchauffement minimum est normal.
- ne pas mettre la batterie en contact avec de l'eau ou d'autres liquides. En cas contraire, ne pas l'utiliser et la faire contrôler par le fabricant ou par votre revendeur
- ne garez pas votre vélo au soleil : la batterie pourrait devenir chaude et la protection pourrait se déclencher.

1.3 INTERVENTIONS QUE L'OPÉRATEUR PEUT ACCOMPLIR SEUL SUR LE VÉLO

! DANGER !

Les erreurs commises lors de travaux non effectués dans les règles de l'art sur le vélo peuvent endommager ce dernier et compromettre la sécurité de son fonctionnement et faire déchoir la garantie. Cela peut générer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

GRAVEL

- L'opérateur ne doit effectuer que les opérations décrites dans ce manuel à condition qu'il dispose des outils appropriés.
- il est interdit de modifier les caractéristiques des différents composants du vélo.

1.4 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ DURANT L'UTILISATION

- Le vélo peut être utilisé de manière traditionnelle ou avec le dispositif d'assistance au pédalage.

REMARQUE : Avant d'utiliser l'assistance au pédalage, il est recommandé de se familiariser avec l'utilisation du vélo.

- Utilisez le vélo seulement si vous êtes en mesure de contrôler la conduite et le freinage à grande vitesse en toute sécurité
- portez un casque lorsque vous utilisez le vélo
- conduisez de manière vigilante et prudente.
- pédalez de manière à être toujours prêt à freiner
- ne pas conduire sous l'influence d'alcool ou de drogues
- conduisez de façon à avoir toujours le contrôle complet du vélo et à ne pas vous trouver en difficulté en cas de danger soudain
- dans des conditions humides, l'efficacité

des freins pourrait être réduite et la distance de freinage augmente.

- lorsque vous faites du vélo, portez uniquement des vêtements appropriés qui ne gênent pas la conduite et qui n'obstruent pas votre vue
- portez exclusivement des pantalons étroits. Les vêtements larges pourraient s'accrocher dans le vélo et provoquer de graves chutes
- dans l'obscurité et par mauvaise visibilité, portez des vêtements à bandes réfléchissantes et allumez les feux (si présents).
- certains vêtements et/ou l'utilisation d'un sac à dos peuvent limiter les mouvements du conducteur.
- ne portez pas de talons hauts.
- conduisez prudemment, respectez les intervalles d'entretien et contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur en cas de défauts
- la sécurité du conducteur dépend, entre autres, de la vitesse et des conditions de conduite. Plus la conduite est rapide plus les conditions sont défavorables et les risques augmentent. Gardez à l'esprit que les routes peuvent être endommagées et présenter des obstacles, arêtes, bordures, ondulations et autres. Dans ces zones, avancez lentement et avec prudence.
- les groupes de roue en mouvement peuvent causer des lésions aux mains et aux autres parties du corps

Gardez les mains et les autres parties du corps loin des groupes de roue en mouvement.

Veillez à ce que les mains et les autres parties du corps d'autres personnes (enfants ou adultes) ne puissent pas entrer en contact avec les groupes de roue en mouvement.

- pendant la conduite, en particulier lors de longues sorties et en cas de freinages fréquents, les disques de frein pourraient devenir chauds et provoquer des brûlures au contact de la peau.

Ne pas toucher les disques de frein immédiatement après la conduite, les laisser refroidir pendant au moins 5 minutes avant de les toucher.

Ne pas les refroidir en versant de l'eau ou d'autres liquides ; les disques pourraient s'endommager.

ATTENTION

La charge aggrave le comportement de conduite du vélo et la distance de freinage augmente.

- si vous surchargez le vélo, certaines de ses pièces pourraient même se casser ou s'endommager.
Cela peut générer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.
Ne pas dépasser la charge maximale admissible (130 kg) (cycliste + charge).

1.5 CONSEILS POUR LE MONTAGE D'ACCESSOIRES OU DE COMPOSANTS EN VUE DE FAIRE DES MODIFICATIONS

DANGER

L'ajout d'accessoires et de composants non homologués pour votre vélo peut endommager ce dernier et compromettre sa sécurité de fonctionnement.

Cela peut générer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

L'utilisation de pièces non originales est une détérioration au vélo qui crée un risque pour le conducteur et fait déchoir la garantie.

- N'ajoutez pas vous-même des accessoires ou des équipements au vélo et n'essayez pas de le modifier.
Choisissez toujours les accessoires et les composants avec le fabricant ou votre revendeur pour effectuer des modifications. Tenez toujours compte du

poids maximal admissible de votre vélo en ce qui concerne les accessoires et le poids supplémentaire qu'ils impliquent.

1.6 QUI PEUT CONDUIRE CE VÉLO EPAC

Le conducteur du vélo :

- doit avoir au moins 15 ans.
- doit être capable de faire du vélo, c'est-à-dire qu'il a les connaissances de base sur la façon de l'utiliser et le sens de l'équilibre nécessaire pour le conduire et le contrôler
- doit, à l'arrêt, être capable de monter et descendre du vélo en toute sécurité. Ceci est particulièrement vrai pour les selles ergonomiques si le conducteur, lorsqu'il est assis, ne touche pas le sol avec les pieds.
- doit avoir une taille physique adaptée au vélo et ne doit pas dépasser la charge maximale admissible
- doit être physiquement et mentalement en mesure de se déplacer dans la circulation routière, en particulier si le conducteur souhaite rouler à vélo sur les routes et les voies publiques
- doit avoir la résistance nécessaire pour contrôler le vélo en toute sécurité pendant au moins deux heures car celui-ci permet de développer des vitesses élevées pendant de longues périodes.

! DANGER !

Le vélo ne permet pas de compenser une infirmité ou un manque de condition physique.

1.7 CONDITIONS DE GARANTIE

En achetant le vélo à pédalage assisté, l'utilisateur dispose d'un produit de haute qualité, conçu, assemblé et produit en Italie.

1.7.a Conditions préalables pour la demande d'application de la garantie

Le fabricant garantit le vélo à pédalage assisté contre les défauts de fabrication ou le mauvais fonctionnement des composants pour les périodes suivantes (à partir de la date d'achat).

Garantie légale de 2 ans sur :

- mauvais fonctionnement et/ou rupture des composants du vélo (guidon, leviers de frein, pédales, suspension, drivetrain, etc.)
- moteur électrique
- afficheur
- batterie

Garantie commerciale de 3 ans (valable uniquement pour le premier propriétaire) sur :

- Cadre

- Fourche
- Roues

Les pièces d'usure du vélo sont exclues de la garantie. Pendant la période de garantie, les pièces défectueuses seront remplacées ou réparées gratuitement.

Les interventions sous garantie doivent être effectuées par le fabricant ou votre revendeur après avoir reçu l'approbation du fabricant.

La garantie légale et les conditions respectives peuvent être transférées à tout acheteur ultérieur du vélo, sous réserve de la durée de la garantie, à partir de la première date d'achat. La période de garantie part de la date d'achat et doit être documentée par une facture ou un ticket de caisse.

La garantie ne couvre pas les mauvais fonctionnements des composants causés par l'utilisation normale du vélo et l'usure (p. ex. : pneus, chambre à air, chaîne, disques de frein, etc.).

Il est de la responsabilité du propriétaire du vélo de l'entretenir et de l'utiliser avec soin et de s'assurer que toutes les interventions d'entretien recommandées sont effectuées.

Pour la demande d'assistance se rendre chez un concessionnaire agréé ou écrire à : support@emvagusta.com

1.7.b Exclusion de la garantie

La garantie ne s'applique pas si le vélo est utilisé :

- dans des compétitions sportives ;

- dans un but commercial (exemple : location).

La garantie est annulée si le vélo est utilisé de manière non conforme ou différent de celui pour lequel il a été conçu (voir les paragraphes « Usage correct » et « Utilisation non conforme ») ; notamment la garantie déchoit pour :

- entretien insuffisant ou incorrect ;
- réparations non effectuées par le fabricant ou par votre revendeur
- absence de réparation ou réparation incorrecte des pièces usées ou endommagées ;
- dysfonctionnements et/ou ruptures causés par une utilisation excessive ou incorrecte.

La garantie n'est valable qu'en cas d'utilisation de pièces d'origine, y compris celles qui ont été remplacées.

Les pièces sujettes à l'usure, de même que les interventions effectuées par les revendeurs sont généralement exclues des droits de garantie.

- Le fabricant se réserve le droit de livrer et/ou d'installer sous garantie des composants autres que ceux endommagés mais ayant les mêmes caractéristiques qualitatives et fonctionnelles que ceux-ci.
- l'utilisation des services sous garantie n'implique pas l'extension de la garantie au-delà de la durée convenue (voir paragraphe « Conditions pour la demande de garantie »).

2.1 IDENTIFICATION DU VÉLO

L'identification du vélo et des composants principaux (moteur et batterie) a lieu à travers un Code QR placé sur le côté inférieur du cadre.

Pour visualiser les données encadrer le Code QR avec l'appareil photo du smartphone et suivre les indications qui s'affichent sur l'écran.

Une autre étiquette est présente à l'intérieur de la base horizontale :

- le sigle de la réglementation européenne concernant la vitesse maximale de pédalage assisté (25Km/h) et la puissance maximale du moteur (0,25 Kw)
- le symbole du bidon barré qui indique l'obligation d'élimination en tant que déchet séparé
- la marque CE



2.2 COUPLES DE SERRAGE

Le couple de serrage à utiliser est estampillé et se trouve normalement près des vis de serrage.

REMARQUE : si aucune autre information spécifique n'a été fournie par le fabricant, se référer aux couples de serrage suivants.

Raccord fileté	Couple de serrage (Nm)
Pédales	34Nm
Vis potence guidon	6Nm
Fixation selle	8.8Nm
Pivot de la roue avant	Gravel 10Nm Gravel S 9Nm
Axe roue arrière	10Nm
Collier de selle	6Nm



2.3 DONNÉES TECHNIQUES

⚠ ATTENTION ⚠

Le fabricant se réserve d'apporter des modifications aux composants, sans aucun préavis, selon les exigences techniques et de disponibilité du composant sur le marché.

Niveau de pression sonore pondéré « A » aux oreilles du cycliste et inférieur à 70dB (A).

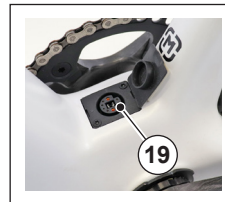
Élément	GRAVEL	GRAVEL S
Marque	Lucky Explorer	
Matériau du cadre	Carbon	
Poids du vélo électrique	12,8 Kg	13,4 Kg
Moteur	MAHLE SmartBike System - X20 Drive Unit	
Vitesse maximale - Couple maximal	25 Km/h - 55 Nm	
Batterie	MAHLE SmartBike System - 36 V - 350 Wh - iX350 w Battery Pack	
Fourche	Carbon fork	FOX - 32 K FLOAT AX
Transmission	Campagnolo - EKAR 1x13 (9-42)	
Freins	Campagnolo - EKAR	
Disques de frein	Campagnolo - EKAR Ø160 mm	
Support d'étrier	Campagnolo - 140/160	
Roue avant	Lucky Explorer, jante en carbone (largeur intérieure) 24 mm, profondeur 40 mm, 28 rayons	
Roue arrière	Lucky Explorer, jante en carbone (largeur intérieure) 24 mm, profondeur 40 mm, 28 rayons	
Pneu	Pirelli - Cinturato Gravel H, 700X45C	Pirelli - Cinturato Gravel M, 700X45C
Selle	PROLOGO - DIMENSION AGX T 4.0 (MV Custom)	
Tige de selle	FSA - ROAD SL-K SBS carbon SB20 27.2 mm	
Guidon	FSA - K-WING AGX carbon	
Potence de guidon	FSA - ROAD NS SMR alloy	FSA - MTB NS ICR alloy
Guidoline	PROLOGO - Tape Plain touch+ black	
Accessoires	Mahle e-Shifters	

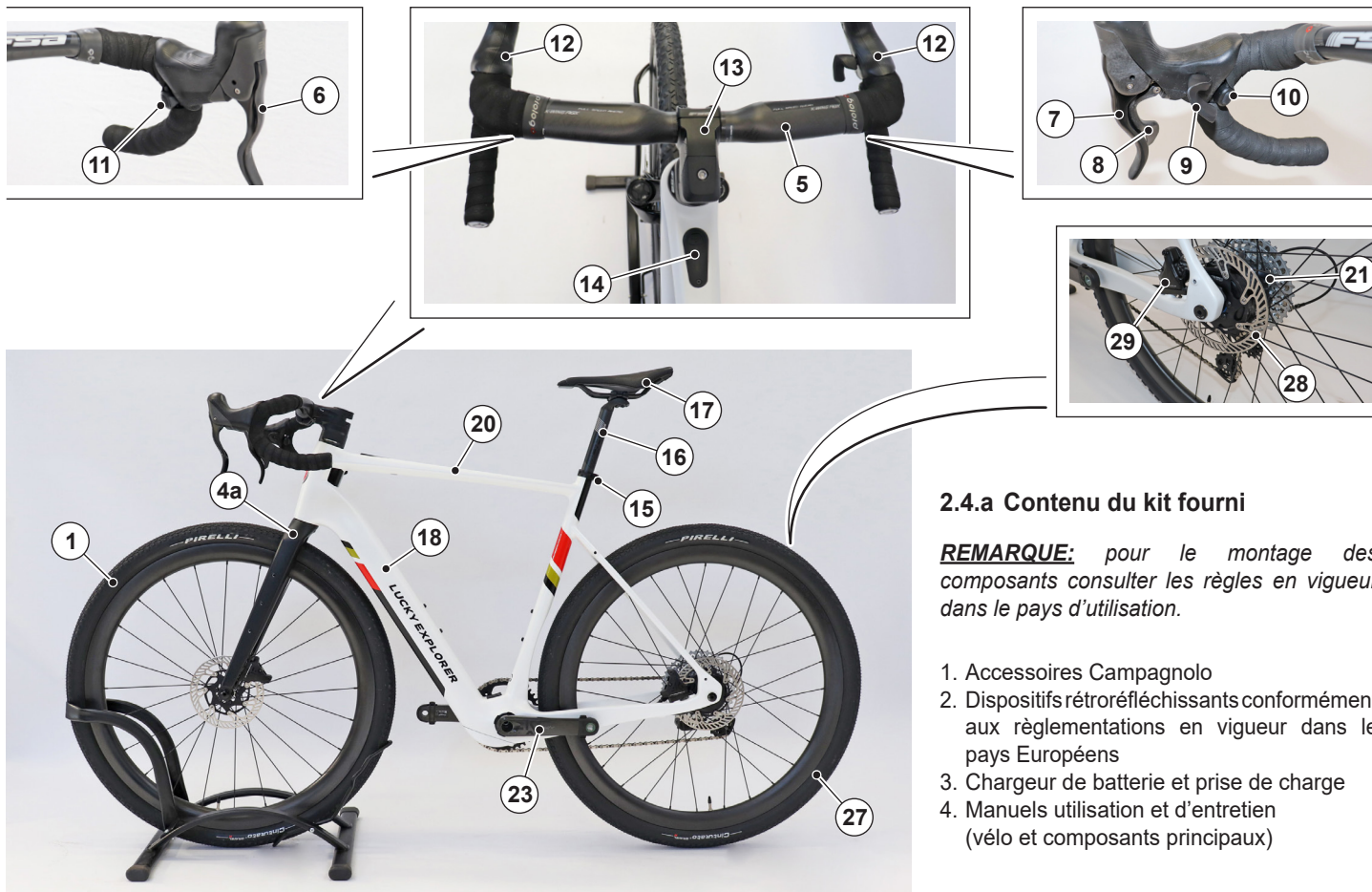
2.4 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DU VÉLO

1. Roue avant
2. Frein à disque avant
3. Étrier de frein avant
- 4a. Fourche avant (fixe)
- 4b. Fourche avant (amortisseur)
5. Guidon
6. Levier de frein avant
7. Levier de frein arrière
8. Levier agissant sur la boîte de vitesses et faisant soulever la chaîne sur le pignon supérieur
9. Levier agissant sur la boîte de vitesses et faisant descendre la chaîne sur le pignon inférieur
10. Bouton permettant d'augmenter le pédalage assisté
11. Bouton permettant de diminuer le pédalage assisté
12. Repose-main
13. Potence du guidon
14. Touche de marche/arrêt (ON/OFF) 
15. Collier de selle
16. Tige de selle
17. Selle
18. Batterie intégrée dans le cadre
19. Prise pour recharge de batterie
20. Cadre
21. Moteur électrique
22. Chaîne
23. Manivelle gauche
24. Manivelle droite

25. Couronne
26. Lot de pignons
27. Roue arrière
28. Frein à disque arrière

29. Pince de frein arrière
30. Changement de vitesse





2.4.a Contenu du kit fourni

REMARQUE: pour le montage des composants consulter les règles en vigueur dans le pays d'utilisation.

1. Accessoires Campagnolo
2. Dispositifs rétro réfléchissants conformément aux réglementations en vigueur dans le pays Européens
3. Chargeur de batterie et prise de charge
4. Manuels utilisation et d'entretien (vélo et composants principaux)

2.5 RETRAIT DE L'EMBALLAGE

- Le vélo est expédié emballé et protégé pour préserver son intégrité mécanique et esthétique. Retirer avec précaution l'emballage et le conserver. En cas d'expédition du vélo utiliser l'emballage d'origine.

! DANGER !

Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène, feuillets, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants en raison de leur caractère potentiellement dangereux.

2.5.a Montage des pièces

REMARQUE : Le vélo est livré avec la roue avant, la tige de selle et la selle démontées.

- Ouvrir l'emballage et enlever le vélo comme indiqué dans les instructions imprimées sur l'emballage.

2.5.b Assemblage de la roue avant

- Pour le montage de la roue, lisez le § Démontage/montage de la roue avant.

2.5.c Assemblage de la tige de selle

- Retirez le tube de la tige de selle (1) de son emballage.
- Lubrifiez la tige (1) qui sera introduite dans le cadre en étalant un mince filet de graisse (2) fournie.
- Insérez le tube (1) à l'intérieur du cadre et bloquez-le en serrant la vis (3) du collier (4) avec un couple de 6-7 Nm.



2.5.d Assemblage de la selle

- Vérifiez que les deux vis (1) sont presque complètement dévissées afin que le collier (2) soit le plus ouvert possible.
- Insérez la selle (3) dans le collier (2) et vissez les deux vis (1) sans les serrer. Serrez les vis (1) après avoir réglé la selle.

REMARQUE : Pour le réglage de la position et de la hauteur de la selle, reportez-vous au § Réglages.



2.6 RÉGLAGES

⚠ ATTENTION ⚠

Avant d'effectuer toute opération, s'assurer que le vélo est éteint.

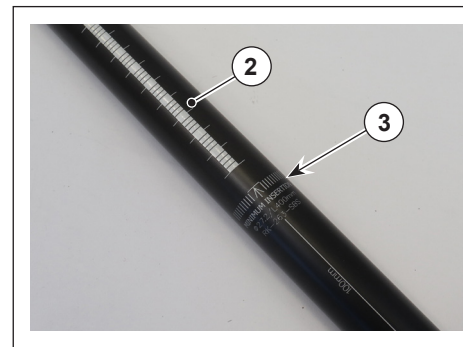
2.6.a Réglage de la hauteur de la selle

- Desserrer la vis (1)
- régler la hauteur de la selle à l'aide de la tige de selle (2).

! DANGER !

Ne pas extraire la tige de la selle (2) au-delà de l'indication (3) « MIN INSERTION » imprimée sur cette tige.

- Aligner la pointe (4) de la selle vers la partie avant du vélo afin qu'elle soit parallèle au cadre
- serrer la vis (1) selon le juste couple de serrage 6-7 Nm.



2.6.b Réglage de l'inclinaison de la selle

- Desserrez les vis (1).
- régler l'inclinaison et la distance de la selle (2) en se basant sur l'échelle millimétrique (3) et en posant un niveau à bulle sur la selle (4) afin qu'elle soit légèrement inclinée vers le bas ou au maximum qu'elle soit parallèle au terrain.
- quand le réglage a eu lieu, serrer les vis de blocage (1) avec un couple de 8.8 Nm.

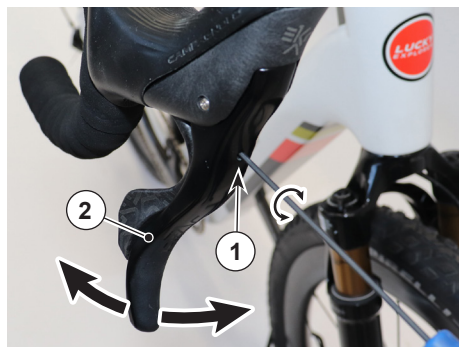


2.6.c Réglages des leviers des freins

REMARQUE : Les opérations décrites ci-après sont valables pour les deux leviers de freins.

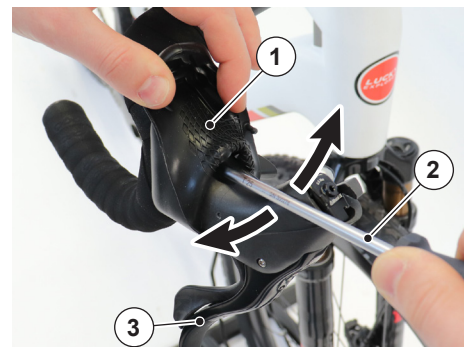
Réglage horizontal du levier

- Soulevez la protection en caoutchouc (1).
- Utilisez une clé Torx 25 (2) pour desserrer le collier qui bloque le levier sur le guidon.
- Faites pivoter le levier (3) dans la position souhaitée et serrez la vis.
- Remettez en place la protection en caoutchouc (1) et, si nécessaire, vérifiez la guidoline du guidon.



Réglage de la distance du levier

- Insérez une clé Allen de 2,5 mm dans le trou (1) du levier (2).
- Tournez la vis vers la droite pour éloigner le levier du guidon et vers la gauche pour le rapprocher.



2.6.d Réglage de la fourche côté gauche

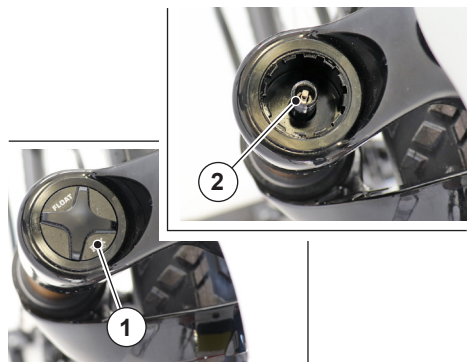
Réglage du ressort pneumatique (côté gauche)

Le réglage du ressort pneumatique dépend du poids du cycliste, en se référant au tableau figurant sur la base de la fourche :

- Retirez le tampon (1).
- À l'aide de la pompe, réglez la pression en vissant l'embout sur la valve (2).
- Après avoir réglé la pression, remettez le capuchon *(1) en place.

! DANGER !

La pression à l'intérieur de la potence ne doit jamais dépasser 8,3 bars.



2.6.e Réglage de la fourche avant

La fourche avant peut être réglée sur la potence droite (D) ou gauche (S).

REMARQUE : Ce paragraphe présente les principaux réglages. Pour plus d'informations, consultez le manuel de la fourche du fabricant.

Réglage de la compression (côté droit)

Ce réglage est utile lors de l'utilisation du vélo pour ajuster rapidement la compression en fonction de l'état du terrain.

- En tournant le levier (1) vers **OPEN**, la compression est très douce afin d'amortir les chocs, par exemple en descente.
- En tournant le levier (1) sur **MEDIUM**, la compression est moyenne, par exemple sur un terrain vallonné.
- En tournant le levier (1) sur **FIRM**, la fourche est bloquée de sorte qu'aucune énergie n'est gaspillée, par exemple lors d'une montée.

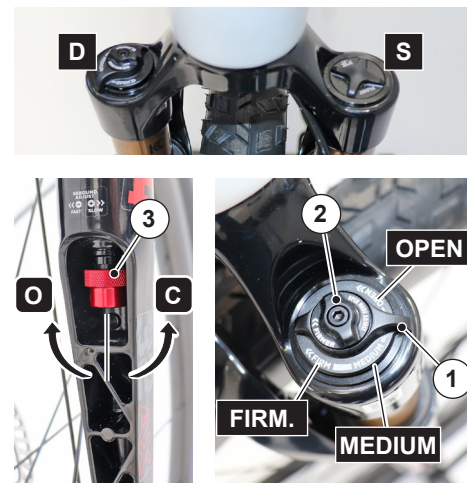
Lorsque le levier (1) est réglé sur **OPEN**, c'est-à-dire complètement ouvert, la compression peut être réglée avec précision en tournant la bague (2) ; 18 positions sont disponibles. En tournant la bague (2) vers la droite, vous augmentez la compression, et inversement, vous la diminuez.

2.6.f Réglage du retour à droite

Le réglage du retour dépend du poids du cycliste et du type d'utilisation. Pour le régler, procédez comme suit :

- Tournez le bouton de réglage (3) vers la droite **C** pour avoir un retour plus lent ; tournez le bouton de réglage (3) vers la gauche **O** pour avoir un retour plus rapide.

REMARQUE : Pour régler les crans en fonction du poids du cycliste, tournez le bouton de réglage (3) vers la droite **C** jusqu'à la butée, puis vers la gauche **O** du nombre de clics indiqué dans le tableau.



2.7 ACCESSOIRES OPTION

EN

- Des accessoires en option sont disponibles chez votre revendeur ou sur le site www.emvagusta.com - contactez le fabricant ou votre revendeur pour plus d'informations.

2.8 DESCRIPTION DU VÉLO

2.8.a Freins

- Le vélo est équipé de deux freins à disque (1) indépendants
- le levier gauche actionne le frein de la roue avant tandis que le levier droit actionne le frein de la roue arrière.
- conduisez prudemment tant que le système de freinage n'est pas rodé.
- soumettez vos freins à un rodage ; la règle générale est la suivante : effectuez environ 30 freinages brefs jusqu'à l'arrêt complet en partant d'une vitesse moyenne
- une fois le système de freinage rodé, une force de freinage très élevée sera disponible.

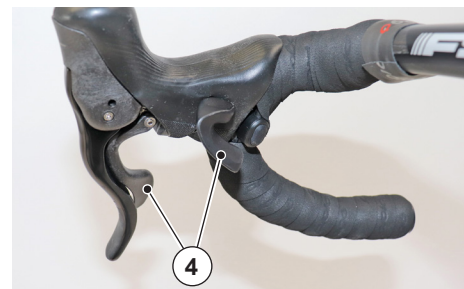
! DANGER !

Un actionnement trop fort des leviers de frein peut entraîner le blocage des roues, ce qui peut entraîner un risque de chute.



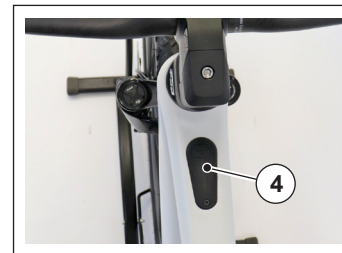
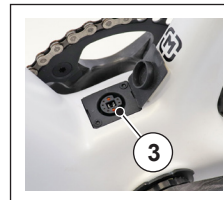
2.8.b Boîte de vitesses

- Le vélo est équipé d'une boîte de vitesses (1), d'une chaîne (2) et d'un jeu de pignons de treize vitesses (3).
- La boîte de vitesse, qui peut être actionnée à l'aide des leviers de sélection (4) situés sur le guidon, offre le rapport optimal pour chaque vitesse et chaque pente.



2.8.c Moteurs et dispositifs électriques

- Le système de traction électrique se compose d'une batterie (1), intégrée dans le cadre et d'un moteur électrique (2) directement sur le moyeu de la roue arrière
- pour recharger une batterie il existe une prise prévue à cet effet (3)
- sur la tige centrale du cadre, il existe une commande à bouton-poussoir (4) pour allumer et éteindre le vélo, le changement d'assistance au pédalage et l'indication de l'état de la batterie.



3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION DU VÉLO

⚠ ATTENTION ⚠

Un vélo qui n'est PAS sûr peut entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

Avant chaque contrôle, assurez-vous que le moteur électrique du vélo est désactivé (bouton (1) éteint).



- Avant chaque utilisation, vérifiez que le vélo est en mesure de fonctionner en toute sécurité.
- Avant chaque utilisation du vélo, vérifiez les pièces suivantes :
 - rayons des roues.
 - usure et concentricité des jantes.
 - dommages éventuels et corps étrangers sur les pneus.
 - état d'usure du tube de direction et du tube de selle
 - fonctionnement et usure de la chaîne et de la boîte de vitesses
 - potence du guidon et tige de selle
 - les écrous ou les vis de fixation des moyeux des roues doivent être bien serrés
 - pression des pneus
 - efficacité des freins avant et arrière
 - état de charge de la batterie à pédale assisté
- Si un ou plusieurs défauts sont détectés lors des inspections, contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur.

! DANGER !

Risque de blessures aux doigts et aux bras, risque d'accident.

⚠ ATTENTION ⚠

Vérifiez visuellement que toutes les vis de fixation sont bien serrées.

Vérifiez visuellement toutes les parties du vélo pour déceler toute entaille, cassure, fissure profonde et autres dommages mécaniques.

Si l'inspection révèle des défauts, contactez le fabricant ou votre revendeur.

3.2 CONTRÔLE DES ROUES ET DES PNEUS

3.2.a Contrôle de la fixation des roues

- En agissant d'abord sur une roue, puis sur l'autre, secouer le groupe de la roue avec force transversalement par rapport au sens de marche ; le mécanisme de blocage du groupe de la roue ne doit pas bouger.

On ne doit pas entendre de grincements ou de craquements.



GRAVEL

3.2.b Contrôle des pneus

- Vérifiez que les pneus ne présentent pas de dommages externes, de corps étrangers ou de signes d'usure ; toute la surface du pneu doit avoir son profil d'origine.
 - la trame du pneu qui se trouve sous la couche de caoutchouc ne doit pas être visible.
 - il ne doit y avoir ni égratignures ni fissures.
- enlevez avec les mains tout objet étranger éventuel (épines, petits cailloux, fragments de verre ou similaires) ou utilisez un petit tournevis avec précaution.
- vérifier si de l'air s'échappe après cette opération. En cas de fuite d'air, remplacez la chambre à air



3.2.c Contrôle de la valve des pneus

- En raison des sollicitations et d'une pression insuffisante des pneus, le pneu et la chambre à air peuvent se déplacer sur la jante et provoquer l'inclinaison des valves (1). Dans ce cas, la base de la vanne peut se déchirer durant le fonctionnement, en provoquant une perte soudaine de pression du pneu
- si nécessaire
 - dégonflez le pneu
 - desserrez l'écrou de la valve (si présent) et essayez de corriger la position de la valve.
 - serrez l'écrou de la valve (si présent)
 - gonflez le pneu.



3.2.d Contrôle de la pression des pneus

À cause de la pression insuffisante des pneus :

- dans les virages, le pneu pourrait se détacher de la jante ;
- facilité de crevage.

REMARQUE : *plus le poids corporel et la charge sont élevés, plus la pression des pneus doit être élevée. Les valeurs de pression de référence sont indiquées au paragraphe « Données techniques ». Les valeurs mentionnées sont purement indicatives. En cas de défauts, veuillez vous adresser au fabricant ou au revendeur.*



ATTENTION



Respectez toujours la pression minimale et maximale indiquées sur le pneu.

- Dévisser le capuchon de protection (1).
- contrôler la pression avec un manomètre ou une pompe équipée d'un manomètre.
- si nécessaire, gonfler le pneu ou le dégonfler (en appuyant sur la valve interne).
- visser le capuchon de protection (1).



3.2.e Contrôle des roues

- Contrôler en tapotant avec un tournevis que les rayons (1) sont tendus et ne lâchent pas, si l'on relève des rayons mous il est nécessaire de s'adresser à un centre d'assistance
- soulever la roue avant et la faire tourner avec la main.

La jante et le pneu doivent tourner de manière parfaitement circulaire. Les excentricités ou les flambements ne sont pas autorisés.

- procéder de la même manière pour le contrôle de la roue arrière.
- vérifier qu'il n'y a pas de corps étrangers sur les groupes de roue (p. ex. : brindilles, débris de tissu, etc.), et les enlever le cas échéant.
- vérifier que les groupes de roue n'ont pas été endommagés par des corps étrangers.
- si des réflecteurs pour jantes ont été montés, contrôler qu'ils sont bien fixés, s'ils sont desserrés, il faut les enlever.



3.3 CONTRÔLE DE LA SELLE ET DE LA TIGE DE LA SELLE

! DANGER !

Si la tige de selle (1) n'est pas suffisamment enfoncée, elle risque de se détacher du cadre et de provoquer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

- Veiller à ce que la tige de selle (1) soit insérée à la bonne profondeur (voir le paragraphe « Réglage de la hauteur de la selle »).
- en forçant à l'aide de vos mains, essayez de faire pivoter la selle (2) et la tige de selle à l'intérieur du cadre.



Elles ne doivent pas se déplacer. S'ils bougent, fixez-les correctement en tournant les vis (3) de la selle et la vis (4) de la tige de selle.



3.4 CONTRÔLE DU GUIDON

! DANGER !

Si le guidon et la tige de guidon ne sont pas montés correctement ou s'ils sont endommagés, cela peut donner lieu à des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

- Si des défauts sont détectés sur ces pièces ou s'il y a un doute à leur sujet, veuillez ne pas utiliser le vélo et contactez le fabricant ou votre revendeur
- effectuez l'inspection visuelle du guidon et de sa potence



- bloquez la roue avant entre les jambes, saisissez le guidon (1) aux deux extrémités et avec les mains, essayez de tourner le guidon dans les deux sens.
Toujours à la force de vos mains, essayez de tourner le guidon à l'intérieur de la potence.
Aucune pièce ne doit bouger ou se déplacer.
On ne doit pas entendre de grincements ou de craquements.
Si elles bougent, les fixer correctement
- toujours sur le guidon, vérifiez la fixation des leviers de frein (2).
Avec votre main, essayez de déplacer les leviers (un à la fois).
Aucune pièce ne doit bouger ou se déplacer.
On ne doit pas entendre de grincements ou de craquements.
Si elles bougent, les fixer correctement
- maintenez le frein avant tiré et déplacez le vélo vers l'avant et vers l'arrière avec des mouvements courts et brusques ; le groupe de direction ne doit pas avoir de jeu.
Il ne doit y avoir de craquements ou de craquements
- en cas de défauts, veuillez vous adresser au fabricant ou à votre revendeur.

3.5 CONTRÔLE DES FREINS

! DANGER !

Risque de chutes graves. Les freins défectueux entraînent toujours des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Un dysfonctionnement des freins pourrait mettre votre vie en danger.

- Vérifiez soigneusement votre système de freinage.
- si des défauts sont détectés ou en cas de doute à ce propos, n'utilisez pas le vélo et contactez le fabricant ou votre revendeur
- lorsque vous êtes à l'arrêt, tirez sur les deux leviers (1) de frein jusqu'à la butée. Essayez de déplacer le vélo vers l'avant/l'arrière ; les deux roues doivent rester bloquées.
 - les disques de frein (2) encrassés doivent être nettoyés immédiatement avec un produit approprié.

! DANGER !

La présence d'huile et/ou de graisse sur les disques de frein peut réduire le freinage et provoquer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

- Contrôler visuellement le système de freinage en partant du levier (1) puis continuer avec les câbles et les freins. Les durites de frein ne doivent pas présenter de fissures ni de plis.

! ATTENTION !

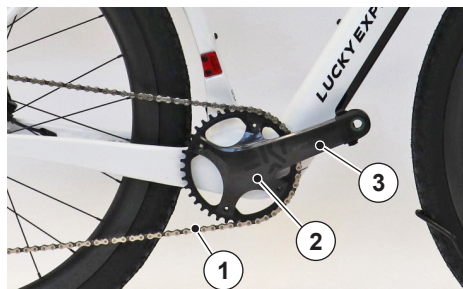
Vérifier qu'il n'y a pas de fuites d'huile des tuyaux.

- Contrôler que le frein à disque n'est pas endommagé. Il doit être exempt d'entailles, fissures, rayures profondes et autres dommages mécaniques.
- soulevez d'abord la roue avant, puis la roue arrière et faites-les tourner avec la main. La rotation du disque de frein doit être nette.



3.6 CONTRÔLE DE LA CHAÎNE ET FIXATION DES MANIVELLES

- Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étrangers et retirez-les si nécessaire.
- Vérifiez que la chaîne (1) n'est pas endommagée. La chaîne ne doit présenter aucun dommage, où que ce soit, causé par exemple par des plaques de chaîne déformées, des goupilles qui dépassent, etc. ou des maillons de chaîne fixes et/ou bloqués.
- Vérifiez que la fixation de la couronne (2) à la manivelle droite (3) ne présente pas de jeu.



3.7 CONTRÔLE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE

! DANGER !

Un moteur électrique défectueux ou endommagé peut provoquer un court-circuit et constituer un risque d'incendie.

- Contrôler visuellement que tous les câbles électriques sont intacts et bien installés
- allumer le vélo à l'aide du bouton (1) seulement après avoir terminé tous les autres contrôles
- en cas de dysfonctionnements, faire attention aux signaux d'erreur.



3.8 CONTRÔLE DU NIVEAU DE CHARGE DES BATTERIES

Pour le contrôle de l'état de charge, voir au paragraphe « bouton ON/OFF - État de batterie - Commandes pédalage assisté ».

3.9 CONTRÔLE DES ACCESSOIRES DIVERS

- Le vélo pourrait être équipé avec d'autres accessoires (p. ex. : porte-bagages, sacs, porte-gourdes, etc.)
- il est toujours nécessaire de vérifier que ces accessoires soient montés correctement et soient stables :
 - aucune pièce ne doit bouger ou se déplacer
 - il ne doit pas y avoir de grincements ou de craquements
 - si elles bougent, les fixer correctement.

3.10 AUTRES CONTRÔLES

- D'éventuels composants endommagés du vélo (et des accessoires qui ont été montés) peuvent comporter des bords tranchants qui pourraient procurer des blessures
- vérifiez la présence de dommages éventuels sur tous les composants
- faites réparer immédiatement les pièces endommagées par le fabricant ou votre revendeur.

4.1 DISPOSITIF MARCHÉ/ARRÊT, ÉTAT DE LA BATTERIE ET INDICATEUR PÉDALAGE ASSISTÉ

Le dispositif n'a pas de batterie proprement dite mais il utilise l'électricité de la batterie du vélo, assurez-vous que la batterie est chargée.

Le dispositif est constitué d'un bouton de marche/arrêt (1) et d'un indicateur de charge à LED (2) qui indique l'état de la batterie et le niveau de pédalage assisté.

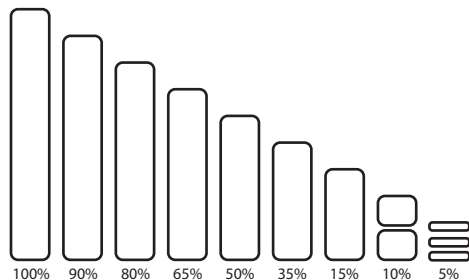


4.1.a Allumage / Extinction du vélo

Allumage

Le bouton (1), permet de mettre en marche le système électrique du vélo, l'indicateur de charge à LED (2) s'allume pour indiquer l'état de la batterie et le niveau de pédalage assisté.

La relation entre l'état de charge et la longueur de l'indicateur de charge à LED (2) est illustrée ci-dessous.



Lorsque la valeur de charge de la batterie atteint 10 %, l'indicateur de charge à LED s'allume en clignotant lentement.

Lorsque la valeur de charge de la batterie atteint 5 %, l'indicateur de charge à LED s'allume en clignotant rapidement.

Extinction

Avec le système allumé appuyez sur le bouton (1) pendant quelques secondes, le système s'éteint. L'indicateur de charge à LED (2) s'éteint, indiquant que le système électrique du vélo est éteint.



4.1.b Pédalage assisté

- Allumez le vélo comme décrit dans la section correspondante en appuyant sur le bouton (1).

- L'indicateur de charge à LED (2) s'allume en blanc, indiquant qu'il n'y a pas de pédalage assisté.

Pour modifier l'état du pédalage assisté, appuyez sur le bouton (3) pour en augmenter la puissance ou sur le bouton (4) pour la diminuer, l'indicateur de charge à LED (2) s'allumera selon la couleur de l'état du pédalage assisté réglé.

Blanc = aucune assistance

Vert = assistance minimum

Orange = assistance moyenne

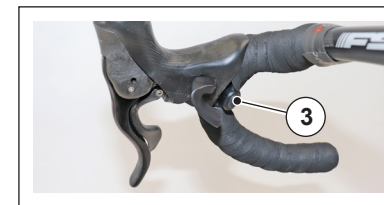
Violet = assistance maximum.

4.1.c Indication des erreurs

- L'indicateur de charge à LED (2) s'allume et clignote en ORANGE pendant l'utilisation du vélo pour signaler que le système est en panne ; il faudra donc éteindre et rallumer le système ; si le problème se représente, contactez le plus rapidement possible le fabricant ou un revendeur agréé pour faire analyser le problème.

- L'indicateur de charge à LED (2) s'allume et clignote en ROUGE pendant l'utilisation du vélo pour signaler que le système est passé au mode protection ; il faut donc éteindre et rallumer le système, si le problème se représente, contactez le plus rapidement possible le fabricant ou un revendeur agréé pour faire analyser le problème. En cas de problèmes graves, le système électrique peut cesser d'assister le pédalage.

Pour plus d'informations sur le type d'erreur, connectez-vous au système avec l'application correspondante ; pour savoir comment installer l'application sur votre smartphone, consultez le manuel du système fourni avec votre vélo électrique.



4.1.e Couplage Bluetooth® et notifications

Quand on allume le vélo, le système se connectera automatiquement au téléphone avec le Bluetooth® activé. L'indicateur de charge (2) s'éclaire en bleu pendant un court instant pour confirmer la connexion.

REMARQUE : Pour la connexion Bluetooth® entre le téléphone et le logiciel du vélo télécharger l'Appli.

Pour l'installation, consultez le manuel du système fourni avec votre vélo électrique.

5.1 UTILISATION DU VÉLO

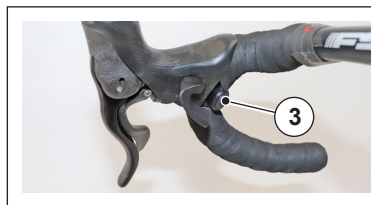
- Activer le système de pédalage assisté, en appuyant sur le bouton d'allumage (1). Le vélo est prêt à l'emploi.
- Vérifiez l'état de charge de la batterie via l'indicateur de charge à LED (2).
- Monter sur le vélo et s'asseoir sur la selle. Tenir fermement la poignée du guidon.
- Commencer à pédaler, le système d'assistance au pédalage commence.
- Appuyez sur le bouton (3) pour augmenter ou sur le bouton (4) pour diminuer la puissance du pédalage assisté.

REMARQUE : après un certain temps d'inactivité, le système de pédalage s'éteint automatiquement.

- A la fin de chaque utilisation, appuyer sur le bouton (1) pour éteindre le système d'assistance.

5.1.a Températures d'utilisation

- Ce vélo a été conçu pour fonctionner dans toutes les conditions environnementales, mais le froid et la chaleur extrêmes peuvent se refléter sur ses fonctions
- durant l'utilisation les composants de puissance augmenteront leur température et c'est pour cela que nous en conseillons l'utilisation à des températures ambiantes comprises entre 0° C et 45° C.



5.2 UTILISATION DES FREINS

Pour actionner un frein, tirez le levier respectif vers le guidon

- Levier DROIT = frein arrière ;
- Levier GAUCHE = frein avant.

! DANGER !

Risque de chutes et d'accidents.

- Un actionnement trop énergique du frein peut causer le blocage des roues et provoquer un patinage ou un basculement.
- Veuillez vous familiariser avec l'actionnement des freins. Commencez par pédaler lentement et actionnez les leviers de frein avec modération.
- effectuez ces exercices de freinage sur des tronçons plats.
- dosez les freins et actionnez les deux leviers en même temps.
- faites attention lors de l'actionnement du levier de frein avant ; la présence de sable, gravier, etc. pourrait faire patiner la roue avant et

provoquer ainsi la chute.

REMARQUE : Évitez les longues sorties tant que le système de freinage n'est pas rodé. Une fois le système de freinage rodé, la force de freinage à disposition sera très importante.

REMARQUE : 65 % (environ) de la force de freinage totale est obtenue à partir du frein avant. La puissance de freinage maximale est obtenue en actionnant simultanément les deux leviers.

5.3 UTILISATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

- Le vélo est équipé d'une boîte de vitesse et d'une chaîne. À chaque changement de vitesse, la chaîne passe sur un pignon différent.

REMARQUE : Le changement de vitesse ne peut s'effectuer que pendant la conduite.

- Il y a 13 rapports disponibles, répartis comme suit :
 - **Rapports longs** (petits pignons P)
Rapport à utiliser pour parcourir de longues distances, jusqu'à la vitesse maximale autorisée, avec une faible fréquence de pédalage ; à utiliser sur des parcours essentiellement plats.
 - **Rapports moyens** (pignons moyens M)
Rapports à utiliser après le départ avec

une fréquence de pédalage moyenne ; à utiliser sur des itinéraires vallonnés avec des montées de difficulté faible ou moyenne.

- **Rapports courts** (grands pignons G)
Rapports de vitesse à utiliser au départ avec une fréquence de pédalage élevée ; à utiliser sur des itinéraires avec des montées raides.
- Pour faire monter la chaîne sur le pignon supérieur, agissez sur le levier (1) ; pour la faire descendre sur le pignon inférieur, agissez sur le levier (2).



5.4 TOUCHE AIDE À LA POUSSÉE (Walk Assist)

La touche (1) permet non seulement d'augmenter le rapport, mais aussi d'assister l'utilisateur lorsqu'il pousse le vélo.

Pour activer la fonction, procédez comme suit :

- Appuyez sur le bouton (1) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que l'indicateur de charge à LED (2) s'allume et clignote en blanc. Le vélo accélère sans utiliser les pédales jusqu'à une vitesse comprise entre 3 et 6 km/h.

- Relâchez le bouton (1) pour désactiver l'aide à la poussée.

La fonction est désactivée lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- La touche (1) est relâchée.
- Les roues du vélo sont bloquées (par exemple en raison d'un freinage ou d'une collision avec un obstacle).
- La vitesse dépasse 6 km/h.

REMARQUE : La fonction d'aide à la poussée (Walk Assist) ne peut être utilisée que lorsque vous poussez le vélo. S'il n'y a pas de contact entre les roues du vélo et le sol, l'utilisation de la fonction d'aide à la poussée peut vous exposer à un risque de blessure.

REMARQUE : La fonction d'aide à la poussée ne peut pas être activée si le mode de pédalage assisté est en mode OFF.



5.5 QUE FAIRE APRÈS UNE CHUTE ÉVENTUELLE

- Après une chute ou un accident, contactez immédiatement le fabricant ou votre revendeur pour faire vérifier votre vélo avant de le réutiliser
- réutilisez uniquement le vélo quand il a été bien contrôlé et éventuellement réparé par le fabricant ou votre revendeur
- après une chute, en principe, toutes les pièces du vélo (p. ex. : guidon, potence du guidon, pédales, etc.) qui ont heurté un sol dur doivent être vérifiées et, si nécessaire, remplacées.

DANGER

Les éventuels composants endommagés et non remplacés peuvent entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages matériels.

ATTENTION

En raison de la chute, des courts-circuits peuvent se produire à l'intérieur de la batterie et celle-ci pourrait s'enflammer.

- Après une chute ou un accident, laissez votre vélo à l'extérieur pendant une heure, loin des matériaux inflammables.
- Utilisez un doigt pour toucher la batterie brièvement et avec précaution. Si vous remarquez un dégagement de chaleur inhabituel, laissez le vélo à l'endroit où il se trouve.
- Ne pas continuer à l'utiliser pour quelque raison que ce soit. Dès que la batterie refroidit, transportez le vélo chez le fabricant ou votre revendeur pour les contrôles nécessaires.

DANGER

S'il y a une flamme ou de la fumée qui s'échappe de la batterie, arrêtez immédiatement le vélo.

ATTENTION

Éteignez ensuite l'incendie avec un extincteur, si vous en avez

un. Si vous ne disposez pas d'un extincteur, attendez que le feu s'éteigne et que toutes les pièces du vélo soient refroidies. Puis transportez immédiatement le vélo chez le fabricant ou votre revendeur.

DANGER

S'il y a un risque de propagation de l'incendie à des objets à proximité, avertissez immédiatement les pompiers.

- Réutilisez le vélo uniquement après un contrôle et une éventuelle réparation effectués par le fabricant ou par votre revendeur.

5.6 COMMENT TRANSPORTER LE VÉLO

- Le transport du vélo doit être effectué exclusivement dans le coffre de l'automobile ou dans les véhicules ou sur une porte-bicyclette homologué.

REMARQUE : le cas échéant, retirer la roue avant de la manière indiquée sur le point « Démontage de la roue avant »



ATTENTION



Avant d'effectuer le transport du vélo, s'assurer toujours que le pédalage assisté est éteint.

Aucun objet ne doit être posé sur le vélo pendant le transport.

5.7 RECHARGE DE LA BATTERIE

5.7.a Vérification de la batterie

- La batterie est fournie partiellement chargée.
- recharger la batterie de la façon indiquée au paragraphe « Recharge batterie »

REMARQUE : avant d'utiliser le vélo, charger complètement la batterie.

- Pour vérifier l'état de charge des batteries agir de la façon indiquée au paragraphe « Bouton ON/OFF »- État batterie - Commandes pédalage assisté ».

5.7.b Recharge de la batterie



ATTENTION



Utiliser uniquement le chargeur de batterie (1) fourni.

REMARQUE : La batterie peut être chargée à tout moment, sans en compromettre la durée, toutefois pour une plus grande durée dans le temps de la batterie, il est conseillé de ne pas la recharger trop souvent ni de la laisser déchargée pendant plus de deux mois.



ATTENTION



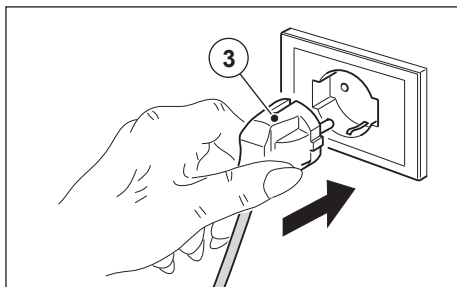
Vérifier que la tension du secteur corresponde à celle indiquée sur la plaque du chargeur de batterie.



ATTENTION



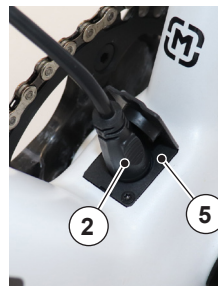
Raccorder le connecteur de charge (2) à la prise prévue à cet effet sur la batterie AVANT de raccorder la fiche (3) à la prise du courant.



- Soulevez le capuchon (4) et branchez le connecteur de charge (2) à la prise (5) prévue à cet effet.
- Brancher la fiche (3) du câble d'alimentation à la prise de courant.
- La charge commence.
- Le levier du chargeur de batterie (1) et l'indicateur de charge à LED (6) clignotent en bleu lorsque la charge est en cours ; lorsque le processus de charge est terminé, le chargeur et l'indicateur de charge à LED s'allument en vert.

⚠ ATTENTION ⚠

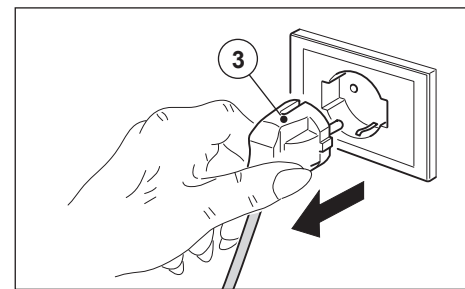
Débrancher la fiche (3) de la prise de courant AVANT de débrancher le connecteur de charge (2) de la prise prévue.



- Débrancher la fiche (3) du câble d'alimentation à la prise de courant.
- débrancher le connecteur de charge (2) de la prise de la batterie.
- refermer le bouchon de protection (4) de la prise de charge de la batterie.

REMARQUE : à la fin de chaque utilisation, charger complètement la batterie. La décharge complète pourrait endommager la batterie.

REMARQUE : durant la phase de recharge de la batterie le voyant (5) clignote en indiquant l'état de charge de la batterie. À la fin de la recharge de la batterie après avoir déconnecté le chargeur de batterie, le vélo reste allumé.



5.8 REMARQUES CONCERNANT L'AUTONOMIE DE LA BATTERIE

L'autonomie peut varier considérablement en fonction de la variation des conditions d'utilisation et de l'âge de la batterie (en moyenne, après 3-4 ans on constate une réduction d'autonomie d'environ 40 %).

Les principaux facteurs influant sur l'autonomie de la batterie sont :

REMARQUE : pour prolonger la durée de vie de la batterie, appuyez toujours sur le bouton d'arrêt après chaque utilisation du vélo.

Facteurs	Importance	Conséquences sur l'Autonomie
Poids du cycliste et de la charge	1	Diminue proportionnellement à l'augmentation du poids du cycliste et des charges supplémentaires éventuelles.
Pression des pneus	1	Diminue proportionnellement à la diminution de la pression des pneus.
Montée	3	Diminue proportionnellement à l'augmentation de la pente.
Température extérieure	1	Diminue de 15 % environ si la température est inférieure à 0 °C.
Vent	2	Diminue fortement avec un vent contraire et des vitesses supérieures à 15 kmh, pratiquement nulles à basse vitesse.
Réglage de l'assistance	3	Diminue au fur et à mesure que l'assistance requise augmente (réglage « 1 » grande autonomie, réglage « 3 » faible autonomie).
Démarrage à l'arrêt	2	Diminue au fur et à mesure que la fréquence des « stop&go » augmente car l'absorption en phase d'accélération est très élevée.

Importance :
1 - Peu important
2 - Très important
3 - Extrêmement important

6.1 CONTRÔLES, NETTOYAGE ET ENTRETIEN

⚠ ATTENTION ⚠

Un mauvais entretien et un mauvais nettoyage peuvent entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Un entretien soigneux préservera le vélo dans le temps. Des ruptures ou des dommages provoqués par la négligence ou un mauvais entretien pourraient faire déchoir la garantie.

Effectuer les interventions décrites ci-après pour garantir la sécurité et la fonctionnalité du vélo et de ses composants.

6.1.a Entretien de la batterie

REMARQUE : À la fin de chaque utilisation, vérifier que l'état de la batterie ne dépasse pas 25 % et le cas échéant, procéder à la recharge de celle-ci. La décharge complète pourrait endommager la batterie.

- La batterie ne doit pas être plongée dans l'eau (ou dans d'autres liquides) ni être nettoyée avec un jet d'eau. Si la batterie ne fonctionne plus, contactez le fabricant ou votre revendeur.
- Éviter notamment toute incrustation sur la prise de recharge (1) et sur les contacts.
- La durée de vie de la batterie est plus longue si elle est bien entretenue et surtout si elle est stockée dans de bonnes conditions environnementales.
 - Température $10 \div 40^{\circ} \text{C}$
 - Humidité $0 \div 80 \%$
 - Niveau de charge 70%



6.1.b Contrôles à effectuer après chaque utilisation du vélo

- Vérifiez les éléments suivants :
 - Procédez d'abord à un nettoyage général du vélo (surtout s'il est utilisé sur des surfaces particulièrement sales et/ou boueuses) ;
 - Rayons des roues ;
 - Usure et concentricité des jantes ;
 - Dommages et corps étrangers éventuels sur les pneus ;
 - État d'usure du dispositif de blocage rapide de la roue avant ;
 - Fonctionnement et usure des pignons, de la couronne et de la suspension avant ;
 - Fonctionnement et usure des freins hydrauliques (vérifier l'absence de fuites) ;
 - Lubrifiez les chaînes et les pignons après chaque promenade sur sol mouillé ; après chaque lavage à l'eau ; après une longue promenade sur un sol sablonneux.

6.1.c Après avoir utilisé le vélo sous une pluie battante

- Nettoyez et graissez les pièces suivantes :
 - Chaînes ;
 - Pignons ;
 - Dents ;
 - Système d'engrenage ;
 - Freins (à l'exception des surfaces de disque) ;
 - Nettoyage des tiges de suspension/amortisseurs.

REMARQUE : N'oubliez pas que tous les lubrifiants et produits d'entretien ne conviennent pas aux vélos. Renseignez-vous sur l'utilisation des différents produits auprès de votre revendeur spécialisé.

L'utilisation de lubrifiants ou de produits d'entretien inadaptés peut endommager ou compromettre le fonctionnement de votre vélo.

Ne laissez pas les produits d'entretien ou les huiles contaminer les plaquettes et les surfaces des freins, car cela réduirait la performance des freins.

⚠ ATTENTION ⚠

Le fait de ne pas effectuer d'inspections et de ne pas réparer les dommages résultant de chutes ou d'accidents peut entraîner des situations de conduite dangereuses, des chutes ou des accidents.

⚠ DANGER ⚠

Apportez votre vélo à votre revendeur agréé en temps voulu pour qu'il effectue les contrôles prescrits. C'est la seule façon d'identifier et de réparer en toute sécurité les pièces usées et les dommages.

6.2 PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

- **Après le premier mois d'utilisation ou après avoir parcouru 300 à 500 km**
Vérifiez l'usure des pièces suivantes (auprès d'un concessionnaire agréé) :
 - chaîne ;
 - pignon ;
 - dents ;
 - jantes ;
 - disques de frein ;
 - nettoyez la chaîne, le pignon et les dents ;
 - lubrifiez les chaînes et les pignons. Utilisez un lubrifiant approprié pour les chaînes ;
 - vérifiez que toutes les vis sont correctement serrées.

- **Tous les six mois ou après avoir parcouru 3 000 km**

Faites vérifier les pièces suivantes :

- moyeu ;
- ensemble direction ;
- pédales ;
- câbles de la boîte de vitesses et des freins (les gaines en Téflon ne doivent pas entrer en contact avec des lubrifiants/huiles) ;

- **Rendez-vous chez votre concessionnaire agréé pour :**

- démonter ;
- contrôler ;
- nettoyer ;
- graisser (lubrifier) ;
- remplacer si nécessaire.

6.3 NETTOYAGE DU VÉLO

• Procédez comme suit :

- éliminez les salissures grossières telles que la terre, la boue, les cailloux, le sable, l'herbe, etc. à l'aide d'un léger jet d'eau ;
- vaporisez un produit de nettoyage approprié sur toute la surface du vélo ;
- rincez soigneusement chaque partie du vélo avec un léger jet d'eau (le lavage à l'eau peut être complété par l'utilisation d'une éponge ou d'un chiffon doux) ;
- séchez le vélo avec un chiffon doux.



ATTENTION



Ne diriger aucun jet d'eau vers le bouton ON/OFF et les composants électriques.

Ne pas utiliser de tuyauteries avec de l'eau ou de l'air à haute pression pour nettoyer le vélo.

- Nettoyez et lubrifiez la chaîne :

- versez quelques gouttes de nettoyant pour chaîne sur un chiffon en coton propre et non pelucheux ;
- frottez la chaîne avec le chiffon ;
- faites tourner la chaîne et passez le chiffon imbibé sur le reste de la chaîne ;
- demandez de l'aide à une deuxième personne (ou utilisez un support) pour soulever la roue arrière afin qu'elle ne soit pas en contact avec le sol, puis tournez la manivelle très lentement dans le sens de la marche pour répartir le nettoyant et vous assurer que toute la chaîne a été nettoyée ;
- laissez le nettoyant s'évaporer et appliquez ensuite une petite quantité de lubrifiant pour chaîne de vélo sur les articulations de cette même chaîne.



DANGER



L'utilisation d'une quantité excessive de lubrifiant ou d'un produit inadapté peut provoquer des gouttes sur le disque de frein et l'encrasser réduisant ainsi considérablement l'efficacité du freinage.

- Enlevez l'excès de lubrifiant de la chaîne avec un chiffon en coton propre, sec et non pelucheux.

! DANGER !

Utilisez UNIQUEMENT des lubrifiants expressément prévus pour les chaînes de vélo.

- Nettoyez les disques de frein et les jantes manuellement avec un chiffon de coton propre, sec et non pelucheux, en utilisant un agent de nettoyage approprié (contacter le fabricant ou votre revendeur)
- nettoyer manuellement la saleté résiduelle à l'aide d'un chiffon en coton propre et non pelucheux, en utilisant un détergent approprié
- si on le souhaite, il est possible de vaporiser de la cire en spray appropriée ou un produit protecteur similaire sur tout le vélo. Après le temps d'action indiqué sur le produit, faire briller le vélo avec un chiffon de coton propre et non pelucheux.

! DANGER !

La présence de cire en spray ou d'autres produits de protection sur les disques de frein réduit considérablement l'efficacité du freinage. Nettoyer les disques de frein avec un agent de nettoyage approprié (contacter le fabricant ou votre revendeur).

Les composants suivants ne doivent pas être traités avec de la cire et/ou des produits protecteurs :

- plaquettes de frein
- disques de frein
- poignées, leviers des freins
- selle
- pneus

6.4 RANGEMENT DU VÉLO

! DANGER !

Le vélo appuyé contre un mur ou une clôture peut se renverser même sous l'effet d'une force minimale. Ceci pourrait causer des lésions aux personnes et aux animaux ou des dommages matériels. Ranger le vélo uniquement dans un endroit où il ne gêne personne. Veillez à ce que les enfants et les animaux restent à distance de sécurité du vélo stationné. Ne pas ranger le vélo à proximité d'objets facilement endommageables, tels que des voitures ou similaires.

Comment ranger correctement votre vélo :

- placer le vélo sur une surface plane et stable
- poser le vélo avec la roue arrière ou la selle contre un objet stable
- tourner le guidon du côté vers lequel le vélo a été tourné
- s'assurer que le vélo est stationnaire et stable. S'il y a un risque de chute du vélo, veuillez le placer à un autre endroit et/ou d'une autre manière.

6.5 DÉMONTAGE / MONTAGE DE LA ROUE AVANT

REMARQUE : l'opération doit être effectuée par deux personnes, une qui tient le vélo et l'autre qui enlève la roue, autrement accrocher le vélo sur un support prévu à cet effet.

Démontage

- Dévisser le pivot (1) et le retirer de la roue
- enlever la roue (2) de la fourche (3)
- introduire la cale (4), fournie avec le vélo, entre les plaquettes de l'étrier.



ATTENTION

Ne pas tirer le levier du frein avant sans le disque : les goupilles pourraient sortir de leur logement et faire sortir de l'huile. Si l'on a à disposition la cale à introduire entre les plaquettes du frein avant, il faut la monter sur l'étrier du frein.

Montage

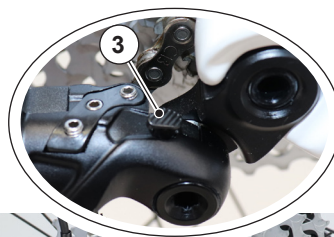
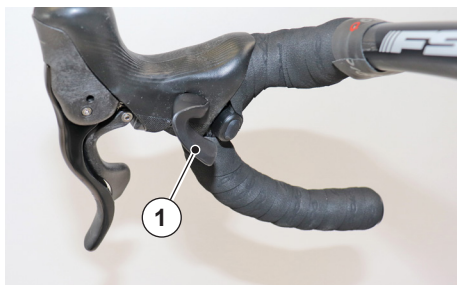
- Si elle est insérée, enlever la cale (4) de l'étrier du frein.
- insérer la roue entre les tiges de la fourche en faisant attention à introduire correctement le disque de frein dans l'étrier.
- Insérez l'axe de roue (1) dans la potence gauche et dans le moyeu de la roue en la soulevant légèrement, puis vissez l'axe sur la potence droite de la fourche avec un couple de 10 Nm pour **Gravel** et 9 Nm pour **Gravel S**.
- Tirer le levier du frein avant pour régler les plaquettes.



6.6 DÉMONTAGE / MONTAGE DE LA ROUE ARRIÈRE

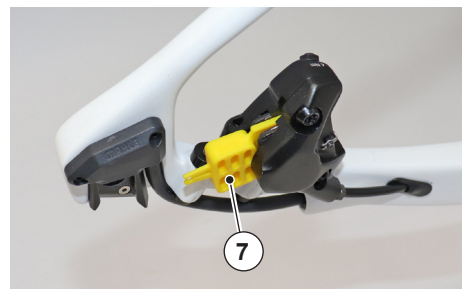
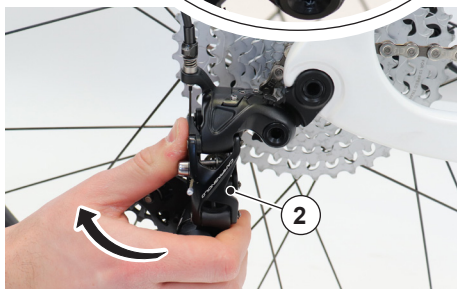
Démontage

- En utilisant le levier de sélection (1) de la boîte de vitesses, déplacez la chaîne des pédales sur le plus petit pignon.
- Tournez le dérailleur (2) de la boîte de vitesses vers l'arrière du vélo jusqu'à ce que la goupille de verrouillage s'engage tout en maintenant le dérailleur (2) en position verticale. Cela permet de détendre la chaîne.
- Dévissez la goupille (4), puis soutenez la roue d'une main et retirez la goupille (4) de l'autre.
- Retirez la roue (5) en enlevant la chaîne (6).
- Insérez la butée (7), fournie avec le vélo, entre les plaquettes de l'étrier.



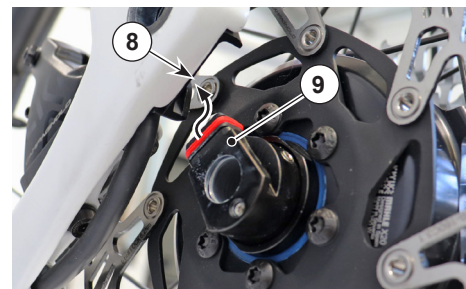
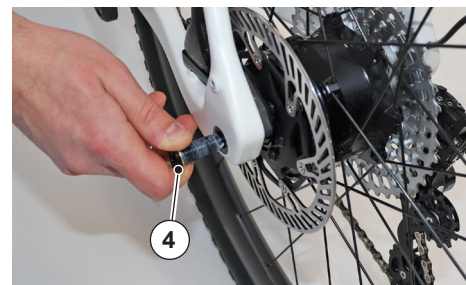
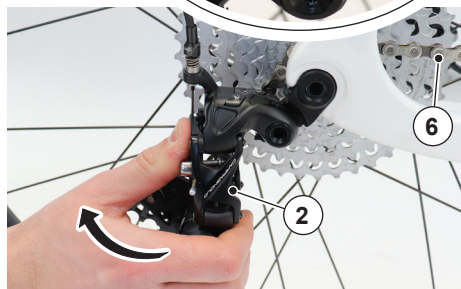
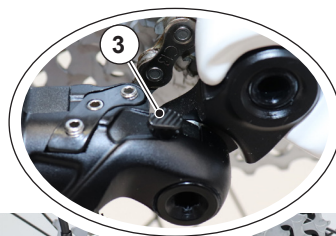
⚠ ATTENTION ⚠

Ne tirez pas sur le levier du frein arrière sans le disque, les pistons pourraient sortir de leur logement et provoquer une fuite d'huile. Si vous disposez d'un dispositif de retenue à insérer entre les plaquettes de frein arrière, montez-le sur l'étrier de frein.



Assemblage

- Le cas échéant, retirez le dispositif de retenue de l'étrier de frein (4).
- Montez la chaîne (6) sur le pignon avant.
- Insérez la roue (5) dans la fourche arrière, en veillant à insérer correctement le disque de frein dans l'étrier et le contact du moteur (9) dans son logement (8).
- Insérez l'axe de roue (4) et serrez-le avec un couple de 10 Nm.
- Tirez légèrement le dérailleur (2) vers l'arrière du vélo, appuyez sur le bouton (3) de la goupille de verrouillage et relâchez le dérailleur (2) afin de tendre la chaîne (6).
- Testez le fonctionnement de la boîte de vitesses avant d'utiliser le vélo.



6.7 CONTRÔLE DE L'USURE DES PLAQUETTES DES FREINS

- Si l'on constate un freinage peu efficace et l'on entendu un bruit de ferraille au moment du freinage, il est nécessaire de faire contrôler l'usure des plaquettes par le fabricant ou votre revendeur.

Consulter le mode d'emploi Magura.



6.8 PNEU DÉGONFLÉ

- Si un pneu est dégonflé et si, après l'avoir gonflé, il se dégonfle à nouveau, il pourrait être crevé ou endommagé
- pour remplacer la chambre à air nous vous recommandons de vous adresser au fabricant ou à un spécialiste des pneus.

! DANGER !

Une mauvaise réparation peut entraîner des conditions dangereuses pendant la conduite. Exécuter cette réparation seulement si on est en mesure de le faire et si l'on a à disposition des outils nécessaires.

6.9 AUTRES INTERVENTIONS

- Pour tout entretien non décrit dans cette section, veuillez contacter le fabricant ou votre revendeur.

6.10 REPOS HIVERNAL

- Il est conseillé de ranger le vélo dans des lieux avec une température ambiante comprise entre 10° C et 40° C. **Une haute température ou une température trop basse pourrait endommager la batterie.**
- En cas d'inactivité prolongée :
 - recharger la batterie au moins tous les 3 mois avec une charge comprise entre 40 % et 60 %;
 - vérifier la pression des pneus (3 bars) et les gonfler au moins une fois tous les 2 mois.

7.1 RECHERCHE DE PANNES

- En cas de problèmes pendant l'utilisation de votre vélo, vérifiez tout d'abord si le problème fait partie de ceux indiqués dans les tableaux suivants.

Ceci peut permettre de trouver la bonne solution sans le besoin de se rendre chez le fabricant

- si le problème n'y est pas décrit ou bien s'il est répertorié et qu'en suivant les indications fournies le problème n'est pas résolu, consultez le fabricant avant de réutiliser le vélo.

7.1.a Inconvénients généraux

Problème	Cause possible	Solution possible
Le système de pédalage assisté ne peut être activé.	Dysfonctionnement de la batterie malgré le fait que celle-ci soit chargée.	Si la batterie ne fonctionne plus, contactez le fabricant ou votre revendeur.
	Batterie surchauffée.	Attendre que la batterie refroidisse.
	Batterie mal raccordée.	Contacter le fabricant ou votre revendeur.
	Batterie déchargée.	Charger la batterie à l'aide du chargeur de batterie prévu à cet effet.
	Contacts électriques sur la batterie et/ou du connecteur endommagés.	Vérifier que tous les contacts sont propres. Au besoin les nettoyer avec un produit approprié.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

(Annexe II A directive 2006/42/CE)



Le fabricant

e-MV Agusta S.r.l.

Siège social : via Vittorio Veneto, 11 - 21100 VARESE

Siège opérationnel : Via Caronaccio, 67 - 21040 Morazzone (Va)

De la machine :

Dénomination

VÉLO A PÉDALAGE ASSISTÉ

Matricule / N° de série

SE RÉFÉRER AU CODE QR

Marque

LUCKY EXPLORER

Année de construction

2022

Modèle

**GRAVEL S
GRAVEL**

Déclare sous sa propre responsabilité que la machine indiquée ci-dessus est conforme aux dispositions des Directives suivantes et de leurs modifications ultérieures:

2006/42/CE

Directive Machines

2011/65/EU

Directive Rohs

2014/30/UE

Directive sur la compatibilité électromagnétique

2014/53/EU

Directive RED

Normes appliquées

UNI EN 15194:2018

Déclare également que la personne habilitée à constituer le dossier technique, établie dans la Communauté européenne est :

Prénom et Nom

Ratmir Sardarov

Adresse

Siège social : via Vittorio Veneto, 11 - 21100 VARESE

Siège opérationnel : Via Caronaccio, 67 - 21040 Morazzone (Va)

PEC : emvagusta@legalmail.it

Date

Lieu

Signature

10/03/2023

Morazzone (VA)

Ratmir Sardarov
(PDG)



MV Agusta Motor S.p.A.

Via G. Macchi, 144

21100 Varese

www.mvagusta.com